

Nos agriculteurs agissent pour l'environnement

Pays de la Loire : première région engagée dans les démarches de fermes bas carbone

Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, est allée présenter le Plan d'avenir de la filière viande bovine voté par la Région et notamment le dispositif « ferme bas carbone », au sein de L'exploitation agricole du GAEC Les Rochers, de Jimmy et Gérard Hermouet, mardi 23 février à la Roche-sur-Yon. Elle était accompagnée de Lydie Bernard, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'agriculture. Joël Limouzin, président de la Chambre d'agriculture de Vendée, Brice Guyau, 1er vice-président, Sébastien Valteau, président Interbev Pays de la Loire.



Le projet a été initié sur la filière bovin lait pour réduire l'impact environnemental des élevages, notamment sur le volet des gaz à effet de serre (GES). La démarche peut être aujourd'hui déployée sur la filière bovin allaitant en concertation avec l'interprofession Interbev Pays de la Loire et la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Pour rappel, la Région des Pays de la Loire est la 1^{ère} région pour le cheptel allaitant et la 2^{ème} pour l'élevage laitier au niveau national.

L'objectif visé est ambitieux avec 70% des éleveurs engagés dans la démarche Bas Carbone dont 30%, 1 700 élevages, intégrant la démarche de progrès.

Pour la filière lait, la 1^{ère} campagne 2019-2020 Bas carbone lait a démarré de manière dynamique : 229 diagnostics réalisés, et 877 diagnostics à venir sur cette 2^{ème} année (2020-2021). Pour la filière viande, les premiers diagnostics ont démarrés dès novembre 2020.

Afin de prendre en compte l'engagement de cette nouvelle filière dans la démarche de Fermes Bas carbone et considérant sa mise en œuvre dans le cadre du plan d'avenir filière viande bovine, une **dotations supplémentaire de 2,4 M€** sur un cout total de 6,5 M€ pour le dispositif « Nos agriculteurs agissent pour l'environnement : les Fermes Bas Carbone » a été votée les 15 et 16 octobre 2020 afin de répondre à l'extension du dispositif Bas Carbone à la filière bovine.

Pour les 2 filières confondues, le soutien à la démarche Fermes Bas Carbone bovins lait et viande atteint les 11,2 M€.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.Cariou-huet@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 65 – 06 84 30 72 56